Règles d'Attribution de la Subvention FY 2027

(Du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027)
Votées le 08/09/2026

Types de Subventions Disponibles :

Tourisme, Location, Enfance, Sport, Chèques Vacances, Chèques Emploi Service Universels (CESU), Chèques Culture

Condition d'attribution

- ✓ *Tous les salariés de l'UES Euro Disney présents dans l'entreprise depuis plus d'un an révolu(1) au moment du dernier paiement.*
- ✓ *Leurs ayants droits : conjoint, concubin, pacsé, enfants jusqu'à 16 ans révolu (hors cast-member ayant accès à la subvention).*
- ✓ *Subvention disponible dans la limite du budget alloué.*
- ✓ *Valable au moment de l'acquittement de la facture et de la demande.*
- ✗ *Hors salariés des sociétés Walt Disney Company, Villages Nature, etc.*
- ✗ *Hors Salariés en suspension de contrat (hors congé parental).*

Mode de Calculs

Tranches d'imposition servant de référence au calcul de la subvention : (montant de l' « Impôt sur le revenu net (2)» pris en compte)
Tout salarié ne souhaitant pas présenter son avis d'imposition se verra appliquer la tranche 3 (10 %).

	TRANCHES D'IMPOSITION	SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE CSE
1	De 0 à 1600 €	50%
2	De 1601 à 3200 €	30%
3	A partir de 3201€	10%

Le salarié pourra bénéficier d'une subvention à hauteur maximale de 300 € (suivant le barème ci-dessus) UNIQUEMENT sur présentation de facture(s) acquittée(s) selon les règles de l'URSSAF. La subvention sera attribuée par chèque, à votre nom, ou virement.
Pour le virement il faudra fournir un RIB de la zone SEPA à votre nom lors de la demande. Hors compte-épargne

⚠ ***Pour les chèques de subvention perdus par le salarié, les frais bancaires d'opposition seront à sa charge (10,5 € à ce jour).***

Delai de Traitement

Le délai de traitement du dossier est d'environ 1 mois à partir de la date de dépôt, en tenant compte du versement mensuel de la subvention.

En cas d'urgence (définie comme décès ou hospitalisation du père, de la mère, du conjoint ou d'un enfant) :
- **Le dossier est traité dans un délai de 72 heures (3 jours ouvrés) après son dépôt.**
- **Un justificatif officiel et un document attestant du lien de parenté seront exigés.**

Documents Administratif à fournir (lisibles, pour chaque demande) :

Avis d'imposition 2026 (revenus 2025).
En cas de changement, fournir l'avis rectificatif.

Si pas de revenus déclarés en 2025 : Attestation de non-imposition délivrée par le Trésor public (les attestations sur l'honneur ne sont pas acceptées) + bulletin de salaire de décembre 2025, pour :

- **Pour les salariés rattachés au foyer fiscal de leurs parents : avis d'imposition + déclaration initiale avec le nom et prénom du salarié ainsi que la fiche de paye de décembre 2025.**

Facture acquittée :

- **Émise par un organisme agréé (n° Siret, TVA, ou préfectoral)**
- **Acquittée entre le 1er octobre 2026 et le 30 septembre 2027, en euros**
- **Doit inclure : date de paiement, descriptif et dates de prestation, noms et prénoms des participants, montant payé.**

Pour les ayants-droit (fournir l'un des justificatifs suivants) :

- **Photocopie de la carte Mercer**
- **Photocopie du livret de famille ou acte de naissance**
- **Photocopie du certificat de concubinage ou PACS**

Pour les salariés en congé parental :

- **Attestation de l'employeur + dernier bulletin de salaire reçu**

Autres documents :

- **Dernier bulletin de salaire**
- **Photocopie de l'ID en cours de validité**

NE SONT PAS ACCEPTES LES TICKETS DE CARTE BANCAIRE OU RELEVE DE COMPTE.
SEULES LES FACTURES LIBELLEES EN FRANÇAIS (ANGLAIS TOLERE) SERONT ACCEPTEES (3)

1 Conformément aux dispositions de l'annexe 4 du règlement intérieur du CSE.
2 Montant de l'impôt retenu après réduction d'impôt et/ou avant crédit d'impôt le cas échéant
3 Conformément aux dispositions de la Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 19:54 · UNSA Disneyland Paris

CSE EURO DISNEY
COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

Enfance (de 3 à 16 ans révolus)

Activitéspouvant être subventionnées :

- Centre de loisirs
- Périscolaire (études, accueil)
- Colonies de vacances
- Séjours scolaires

Activités non subventionnées :

- Activités extrascolaires (sportives ou culturelles)
- Factures de crèches ou d'assistantes maternelles
- Cours de soutien scolaire
- Restauration

Si les 2 parents sont salariés de l'UES Euro Disney, un seul dossier de demande sera traité par famille.
Les factures du mois de Septembre 2026 concernant le périscolaire, le centre de loisirs et les séjours scolaires seront exceptionnellement acceptées si le règlement a été effectué en Octobre 2026

Seules les factures acquittées seront subventionnées (avec mention réglée, acquittée ou un solde à 0 €).

Tourisme (4)

Transport

Sont prises en compte les factures des transports en : avion, train, car de tourisme et bateau.
Pour les réservations confirmées et en l'absence de justificatif de paiement fournir en plus le titre de transport.

La facture est divisée par le nombre de voyageurs et les ayants droits obtiendront la moitié du taux accordé au salarié.

Ne sont pas subventionnées les activités suivantes :

- **les suppléments (repas, temps de réflexion, animaux de compagnie, etc….)**
- **les frais de déplacement en TAXI, VTC, BLABLACAR, etc…**
- **les départs ou retours hors France Métropolitaine***

**Sauf les traversées en bateau avec un départ et/ou un retour depuis un pays européen et les croisières partout dans le monde*

Séjours (Transport + Hébergement)

La facture est divisée par le nombre de voyageurs, les ayants droits obtiendront la moitié du taux accordé au salarié.
Seuls les frais d'hébergement + transport et les circuits touristiques seront subventionnés.
Les frais de location de voiture uniquement avec un hébergement (au minimum) seront pris en compte.

Ne sont pas subventionnées les activités suivantes :

- **les suppléments (location de ski, repas, les entrées dans un parc d'attractions, animaux de compagnie, etc….)**
- **les frais de déplacement en TAXI, VTC, BLABLACAR, etc…**
- **les départs ou retours hors France Métropolitaine***

**Sauf les traversées en bateau avec un départ et/ou un retour depuis un pays européen et les croisières partout dans le monde*

Location (Hébergement sans transport)

Le salarié bénéficiera de son taux de subvention sur l'ensemble de la facture. Si d'autres salariés, éligibles à la subvention, ont participé à la location, une liste de participant sera demandée afin de diviser le montant total par le nombre des cast-members éligibles. Le(s) salarié(s) concerné(s) doit participer à la prestation. Est acceptée la location de camping-car dans le cadre des vacances. Seules les locations par un organisme agréé seront subventionnées, avec un minimum de 2 nuits consécutives.

Ne sont pas subventionnées les activités suivantes :

- **les locations de particulier à particulier (sans n° de SIRET, TVA ou préfectoral)**
- **les suppléments (location de ski, repas, les entrées dans un parc d'attractions, animaux de compagnie, etc….)**

Licence Sportive (5)

Peut être subventionné la facture d'adhésion pour la licence délivrée par une Fédération Française UNIQUEMENT en fonction de la tranche d'imposition du salarié, les ayants droits obtiendront la moitié du taux accordé au salarié.

La copie de la licence sportive doit être fournie OBLIGATOIREMENT en plus des autres documents.

Ne sont pas subventionnés les centres de remise en forme.

CHEQUES VACANCES (ANCV), CHEQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSELS (CESU) et CHEQUES CULTURE

Une seule et unique commande sera effectuée sur l'année fiscale. Pour tous renseignements concernant la période de commande ainsi que les conditions, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Comité Social et Economique.

(4) (5) Pour les activités Transport, Séjour et Licence sportive si les deux parents sont éligibles, tout enfant ne sera pris en compte que sur un seul parent.

Toute demande de subvention traitée et clôturée ne pourra être revalorisée pour y ajouter des compléments. (Exemple : suppléments de bagages, location de voiture, préstations pour des ayants droit dont le justificatif n'a pas été transmis (livret de famille, MERCER).

TOUTES TENTATIVES DE FALSIFICATIONS DE FACTURE FERA L'OBJET D'UN DEPOT DE PLAINTE ET POURRAIT ENTRAINER UNE POURSUITE PENALE.

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupérée sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 19:54 · UNSA Disneyland Paris